



La Gazette

de

Saint-Germain-Les-Vergnes



SOMMAIRE



Le Mot du Maire..... 1



Infos Mairie..... 2



Budget..... 5



Travaux..... 6



Ecole..... 8



Commerces, Artisanat et Autres Services..... 9



Le Mot des Associations..... 13



Environnement..... 18



Diaporama 2009 des Rencontres et Festivités..... 21



Internet Utile et Petit Voc@bulaire Informatique..... 29



État Civil..... 30



Divers..... 31

Le Mot du Maire



Chers administrés,

Ce nouveau numéro va vous permettre de retrouver les principaux événements de l'année écoulée : année qui a été difficile pour certains d'entre nous, la crise financière et économique ayant eu des effets néfastes sur l'emploi, je tiens à exprimer ma solidarité à tous.



Ce contexte nous impose une planification judicieuse de nos investissements et une rigueur de nos dépenses de fonctionnement dans un souci de maîtrise de notre fiscalité.

Malgré tout des projets arrivent à se concrétiser sur les engagements pris dans notre profession de foi. Une micro-crèche va ouvrir en ce début année permettant aux jeunes couples de bénéficier d'un service supplémentaire sur notre territoire en complémentarité de l'ouverture de la nouvelle classe maternelle.

Ce bulletin municipal a été entièrement financé par des annonceurs, et je voudrais, à cette occasion, les en remercier bien vivement.

En ce début d'année, je tiens à vous adresser, à vous, acteurs de la vie économique, sociale et associative, et à vous tous chers administrés mes vœux les plus sincères de santé, bonheur, prospérité et d'espoir pour l'année 2010.

Le Maire

Alain PENOT

Équipe Municipale

1er rang de gauche à droite (assis) :

Agnès DELMAS-TROUSSELIER, Pascale DEVAUCHELLE, Francine MEYER, Louis PLANCHOT.

2e rang de gauche à droite (debout) :

Didier ROCHE, Philippe CHEMARTIN, Odile BOUYOUX, Gilles MAUSSET, Cathy MAURY, Martin PEYRAT, Nathalie CASTANET, Alain PENOT, Angèle REYNIER.

En médaillon :

Nathalie DENIS.

Absent : Christophe TREILLE.





Infos Mairie

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Plis et Appel d'Offres :

- Alain PENOT
- Odile BOUYOUX
- Philippe CHEMARTIN
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER
- Nathalie CASTANET
- Louis PLANCHOT

Commission Finances :

- Responsable :
- Odile BOUYOUX
- Membres :
- Alain PENOT
- Pascale DEVAUCHELLE
- Louis PLANCHOT
- Francine MEYER

CCAS :

- Alain PENOT
- Cathy MAURY
- Odile BOUYOUX
- Nathalie CASTANET
- Nathalie DENIS
- Pascale DEVAUCHELLE

Communauté de Communes :

- Titulaire :
- Alain PENOT
- Suppléant :
- Odile BOUYOUX

SDIS :

- Titulaire :
- Angèle REYNIER
- Suppléant :
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER

SIRTOM :

- Titulaires :
- Angèle REYNIER
- Louis PLANCHOT
- Suppléants :
- Philippe CHEMARTIN
- Pascale DEVAUCHELLE

Gestion des Salles-Huttes-Etangs-Sports-Tourisme :

- Responsable :
- Martin PEYRAT
- Membres :
- Alain PENOT
- Nathalie CASTANET
- Philippe CHEMARTIN
- Didier ROCHE
- Cathy MAURY
- Nathalie DENIS

Syndicat des Eaux du Maumont :

- Titulaires :
- Cathy MAURY
- Odile BOUYOUX
- Suppléants :
- Pascale DEVAUCHELLE
- Angèle REYNIER

Syndicat Intercommunal d'Électrification de Tulle Campagne Nord :

- Titulaires :
- Angèle REYNIER
- Philippe CHEMARTIN
- Suppléants :
- Pascale DEVAUCHELLE
- Odile BOUYOUX

Voirie-Assainissement-Eclairage Public-Cimetière :

- Responsable :
- Didier ROCHE
- Membres :
- Alain PENOT
- Angèle REYNIER
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER
- Philippe CHEMARTIN
- Louis PLANCHOT

Achats de Fournitures et Matériel :

- Responsable :
- Gilles MAUSSET
- Membres :
- Alain PENOT
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER

Fleurissement :

- Responsable :
- Cathy MAURY
- Membres :
- Odile BOUYOUX
- Angèle REYNIER
- Pascale DEVAUCHELLE
- Nathalie DENIS
- Martin PEYRAT
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER

Communication et Information :

- Responsable :
- Didier ROCHE
- Membres :
- Alain PENOT
- Pascale DEVAUCHELLE
- Martin PEYRAT
- Gilles MAUSSET

Environnement-Urbanisme-Agriculture-Développement durable :

- Responsable :
- Louis PLANCHOT
- Membres :
- Alain PENOT
- Philippe CHEMARTIN
- Pascale DEVAUCHELLE
- Odile BOUYOUX
- Christophe TREILLE
- Cathy MAURY
- Didier ROCHE

Gestion du Personnel :

- Alain PENOT

Affaires Scolaires :

- Responsable :
- Philippe CHEMARTIN
- Membres :
- Alain PENOT
- Nathalie CASTANET
- Nathalie DENIS
- Louis PLANCHOT
- Martin PEYRAT

Culture-Fêtes et Vie Associative :

- Responsable :
- Alain PENOT
- Membres :
- Martin PEYRAT
- Gilles MAUSSET
- Nathalie CASTANET
- Pascale DEVAUCHELLE
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER



Infos Mairie



Photocopies	
A4 noir et blanc	0,20 €
A4 couleurs	0,40 €
A3 noir et blanc	0,40 €
A3 couleurs	0,80 €
Locations de Salles	
Salle Culture et Loisirs	
Location (habitants de la commune) <i>(la participation au chauffage est effective de novembre à mars)</i>	130 € 20 €
Location (personnes extérieures à la commune) <i>(la participation au chauffage est effective de novembre à mars)</i>	270 € 20 €
Salle Polyvalente	
Location (habitants de la commune) <i>(la participation au chauffage est effective de novembre à mars)</i>	80 € 10 €
Location (personnes extérieures à la commune) <i>(la participation au chauffage est effective de novembre à mars)</i>	160 € 10 €
Cantine	
Enfant	1,68 €
Adulte	3,05 €
Garderie	
Forfait journée pour 1 enfant	1,87 €
+ value pour le 2e enfant	0,94 €
3e enfant	Gratuit
Concession Cimetière	
Le M2	40 €
Tennis « salle et extérieur »	
Carte annuelle	46 €
Ticket horaire (sur réservation obligatoire)	6 €
Pêche à l'Étang de Lachamp	
Carte annuelle	50 €
Ticket journalier	4 €
Service aux administrés	
Enlèvement des encombrants et des déchets verts (prix de l'heure)	20 €

T
a
r
i
f
s

M
u
n
i
c
i
p
a
u
x

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	: 9h00-12h30 - 14h00-17h30
Mardi	: 9h00-12h30 - 14h00-17h30
Mercredi	: 9h00-12h30
Jeudi	: 9h00-12h30 - 14h00-17h30
Vendredi	: 9h00-12h30 - 14h00-17h00



Numéros d'appels en cas d'urgence

Alain PENOT.....	: 06 09 70 02 91
Angèle REYNIER.....	: 06 79 50 19 10
Philippe CHEMARTIN.....	: 06 81 05 32 70
Cathy MAURY.....	: 06 23 66 72 86
Odile BOUYOUX.....	: 06 33 69 94 41





Infos Mairie

Principales décisions des réunions du conseil municipal de 2009

SÉANCE DU 6 FÉVRIER

- ⇒ Création d'une micro-crèche avec gestion par association type loi 1901.
- ⇒ Maintien des tarifs municipaux avec instauration d'un forfait pour participation aux frais de chauffage des salles cultures-loisirs (20 €) et polyvalente (10 €) durant la période de novembre à mars.
- ⇒ Signature d'une convention avec la société « CITEOS » pour l'entretien de l'éclairage public.

SÉANCE DU 27 MARS

- ⇒ Présentation des comptes administratifs et vote des budgets prévisionnels.
- ⇒ Adhésion au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze pour le service de remplacement du personnel (en cas de maladie...).

SÉANCE DU 24 JUIN

- ⇒ Convention pour la mise en œuvre du plan de relance école numérique rurale.
- ⇒ Finalisation du projet de la micro-crèche avec la MSA, la CAF et le Conseil Général de la Corrèze.
- ⇒ Travaux de voirie (point à temps) attribués à la SCREG (22 149,92 €uros).
- ⇒ Réfection du terrain de tennis couvert par la société « Tennis Aquitaine » (5 830,00 €uros).
- ⇒ Achat d'une plaque vibrante pour compacter l'enrobé lors du rebouchage des trous (1 435,00 €uros).
- ⇒ Achat d'un lave-vaisselle de 100 couverts pour la cantine (3 059,00 €uros).
- ⇒ Achat d'un défibrillateur (2 160,00 €uros dont 1 250,00 €uros de subvention de Groupama).
- ⇒ Achat de 3 tables de pique-nique installées aux étangs de Chadebec (813,00 €uros).

SÉANCE DU 23 OCTOBRE

- ⇒ Micro-crèche : le permis de construire déposé par M. Mouly en juillet a été accordé après avis favorable de la commission départementale. Les travaux ont débuté à la mi-novembre. La gestion de la micro-crèche se fera en partenariat avec la mutuelle française du Limousin.
- ⇒ Programme de voirie 2010. Estimation des travaux : 86 524,00 €uros TTC. Subvention de 16 792,00 €uros accordée par le conseil général.
- ⇒ Plan d'accessibilité de la voirie (PAV). Une étude doit être menée pour mettre aux normes les accès des lieux publics de la commune pour les handicapés.

Si vous souhaitez lire l'intégralité des délibérations des conseils municipaux, vous pouvez les télécharger et les imprimer chez vous en vous connectant sur le nouveau site internet de la Mairie à la rubrique « Délibérations du Conseil Municipal » (Nous vous signalons que les fichiers sont au format PDF). <http://www.mairiesaintgermainlesvergnés19.com>



Budget



Le conseil municipal a voté le budget principal le 24 mars 2009 intégrant les résultats du compte administratif 2008. Ce budget a été établi avec le souci de maîtriser les dépenses de fonctionnement en tenant compte de la volonté de la municipalité de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

Taux d'imposition 2008 maintenus.

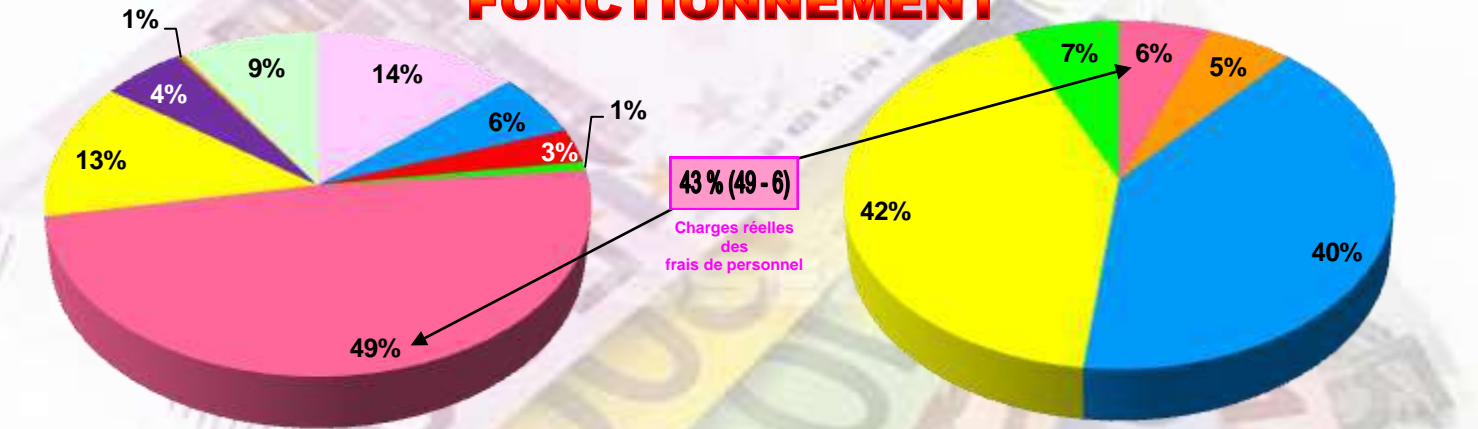
- ⇒ Taxe d'habitation : 10,90 %
- ⇒ Taxe foncière bâtie : 12,49 %
- ⇒ Taxe foncière non bâtie : 82,46 %

A noter que la communauté de communes reverse la même participation chaque année au titre de la T.P.U. (Taxe Professionnelle Unique) soit 66 000 €uros.

Par ailleurs les diverses dotations de l'Etat ont subi une baisse significative pour notre commune, se situant de nouveau sous le seuil des 1 000 habitants.

Les graphiques ci-dessous tiennent compte des décisions modificatives des 24 juin et 23 octobre 2009.

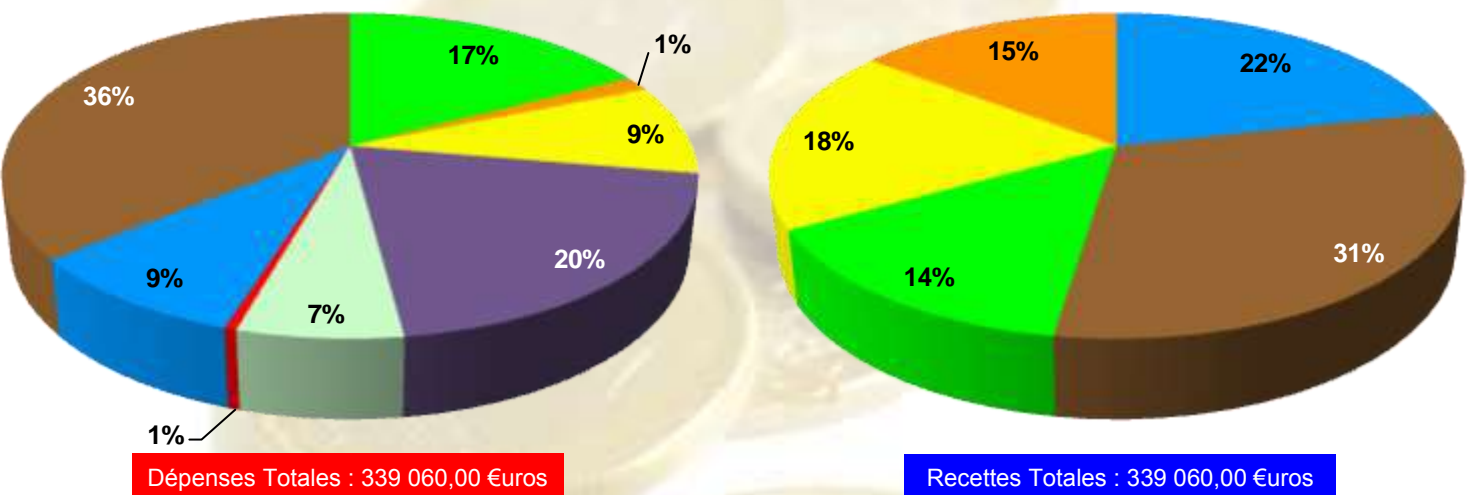
FONCTIONNEMENT



- Fournitures : 93 380,00 €
- Services extérieurs : 40 300,00 €
- Administration générale : 21 795,00 €
- Taxes foncières : 5 605,00 €
- Frais de Personnel : 331 000,00 €
- Autres charges : 88 161,00 €
- Intérêts : 37 700,00 €
- Dépenses imprévues : 2 200,00 €
- Virement de la section d'investissement : 62 420,00 €
- Remboursement sur rémunération du personnel : 40 000,00 €
- Produits d'exploitation : 37 600,00 €
- Impôts et taxes : 276 800,00 €
- Recettes fiscales : 281 961,00 €
- Revenus immeubles : 46 300,00 €

La situation financière de la commune n'a pas permis d'avoir recours à l'emprunt pour l'investissement en 2009. Les projets sont financés sur les fonds propres de la commune et grâce aux subventions.

INVESTISSEMENT



- Emprunts : 58 600,00 €
- Etudes : 4 865,00 €
- Matériel mobilier : 30 484,00 €
- Travaux de constructions : 68 526,00 €
- Voirie : 22 000,00 €
- Caution : 1 600,00 €
- Restes sur programmes 2008 : 30 796,00 €
- Solde sur compte administratif : 122 189,00 €
- FCTVA : 72 900,00 €
- Excédent CA 2008 : 104 824,00 €
- Subventions : 48 986,00 €
- Virement du fonctionnement : 62 420,00 €
- Reste sur programmes 2008 : 49 930,00 €



Les tarifs :

Location de salles, Cartes de pêche et de tennis, Cantine, Garderie, Concession cimetièrre sont identiques à 2009.





Travaux

TRAVAUX 2009

VOIRIE :

Le curage des fossés a été effectué par les employés communaux à Vaux, la Maronie, la Salesses, Puy Bonnel et Villieras. (photos ci-dessous)



Pour une meilleure résistance de l'enrobé, la commune a investi dans un compacteur.

Un hydro-curage a été effectué sur buses obstruées par la société R.V.A. Assainissement.

ENTRETIEN DES ROUTES :

L'entreprise SCREG a effectué une rénovation partielle des routes les plus endommagées.

ECLAIRAGE PUBLIC :

L'entreprise CITEOS a établi un plan précis pour l'entretien de l'éclairage public.

TENNIS COUVERT :

Réfection du sol du tennis couvert, qui n'avait jamais été refait depuis l'origine.

LOGEMENTS :

Pose de fenêtres avec double vitrage au logement de la poste, dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et des économies d'énergie.

SALLES CULTURE-LOISIRS ET POLYVALENTE :

La commission de sécurité a réceptionné les salles culture-loisirs et polyvalente (après une mise aux normes des systèmes de sécurité pour cette dernière qui pourra désormais contenir jusqu'à 50 personnes).



SITE INTERNET :

Didier ROCHE a créé, bénévolement, un nouveau site internet en complément du site existant. Vous y trouverez les rubriques **Accueil** (trombinoscope des élus, symboles de notre république, etc...), **Photos**, **Bulletins Municipaux**, **Divers**, **Ventes et Locations Immobilières**, **Délibérations du Conseil Municipal**. Un lien entre ces deux sites est actif. Depuis son lancement une moyenne de 210 connexions par mois est établie par les internautes pour consulter nos nouvelles pages. Merci à toutes les personnes qui contribuent à faire vivre ce nouveau site web.

<http://www.mairiesaintgermainlesvergues19.com>



Travaux



Portes
Fenêtres
Volets

Portails
Portes de garage

Art & fenêtres

JPRénoV'

31 avenue Nationale - 19700 SEILHAC - Tél. 05 55 92 02 06

LIBRE SERVICE AGRICOLE
VOLAILLES DEMARREES
ENGRAIS - ALIMENT

Ets Marc ROCHE

Moulin du DEROC
19330 CHANTEIX
Tél : 05 55 29 31 77
Fax : 05 55 27 97 96

SARLROCHAISMENUISERIES

MENUISERIES - ESCALIERS
AGENCEMENT Particuliers
et Professionnels

Fenêtres - Bois - Alu
Veranda et Stores intérieurs et extérieurs

Z.A.C. de Soleilhouop - 19460 NAVES

Tél : 05 55 27 03 00 - Fax : 05 55 27 09 74

ÉCOLE :

L'année 2009 a été marquée par la création de la nouvelle classe de maternelle. Son aménagement a nécessité l'achat de mobilier, l'installation de sanitaires adaptés aux plus petits, de pose de placards et de stores extérieurs. A côté de cette classe, et afin de faciliter la tâche du personnel d'entretien, une buanderie a été installée.

Après avoir monté un projet dans le cadre de l'école numérique rurale, la commune de Saint-Germain-Les-Vergnes a bénéficié d'une subvention du Ministère de l'Éducation Nationale à hauteur de 80 % de l'enveloppe financière (notre école a été choisie parmi 158 candidatures pour 42 écoles retenues). Ce dossier nous a permis d'avoir pour notre école un tableau numérique interactif (voir photo dans la rubrique école) ainsi qu'un vidéo projecteur et 12 ordinateurs portables avec écran 15 pouces pour un montant de 14 158,00 € TTC.

Les enfants scolarisés à Saint-Germain-Les-Vergnes ont bénéficié de la gratuité des fournitures scolaires (pour la deuxième année consécutive).

Le projet de cette année 2010, voire 2011, sera d'installer des jeux pour les plus petits.

CANTINE :

Dans la continuité et la recherche d'un meilleur équilibre alimentaire, des fournisseurs Bio ont été contactés. La municipalité a doté la cantine d'une armoire réfrigérée et d'un nouveau lave-vaisselle (l'ancien a permis de mieux équiper la salle culture-loisirs).

PROJETS DE TRAVAUX 2010

- ⇒ Réalisation d'une micro-crèche dans l'ancien local de la poste (voir plan ci-contre).
- ⇒ Réfection de la route du lotissement de Lachamp, et celle, allant de Laborde à L'Imbertie.
- ⇒ La Jugie : goudronnage de l'accès au lotissement et réalisation des trottoirs.
- ⇒ Etude de réalisation d'un colombarium avec un jardin du souvenir.
- ⇒ Amélioration de l'éclairage public.





École

Remise des dictionnaires aux élèves du CM2 - Juin



Remise des permis piétons - 8 Juin



Fête de l'école - Vendredi 26 Juin



Rentrée des classes - Jeudi 3 Septembre



L'année 2008-2009 a été marquée par l'attribution d'un poste supplémentaire d'enseignant à titre définitif, de la création d'un emploi d'assistante maternelle ainsi que la réalisation et l'équipement d'une cinquième classe destinée à accueillir les très jeunes élèves.

Diverses manifestations pédagogiques et culturelles ont cadencé cette même période :

- la semaine du goût en partenariat avec un acteur de la vie économique et locale M. Guesné, boucher-traiteur des « Délices de Saint-Germain »
- les activités sportives et aquatiques USEP, les concerts JMFet le rassemblement musical d'Uzerche, les animations sur le thème de l'Afrique avec l'aide financière de l'association des parents d'élèves et de la Mairie.
- visites du Musée Jacques Chirac à Sarrazan, de l'exposition du Centre Jacques Cartier à Brive,
- participation aux vidéo-conférences d'Isabelle Besse et aux prestations de la troupe « L'Afrique chez vous » de Limoges.

Pour clôturer l'année, Laëtitia Chapelle, intervenante hebdomadaire en musique, agréée par l'Inspection Académique a contribué à l'organisation de la fête de l'école en collaboration avec l'équipe enseignante. Une bonne continuité en classe de 6ème aux 6 élèves de CM2 a été souhaitée.

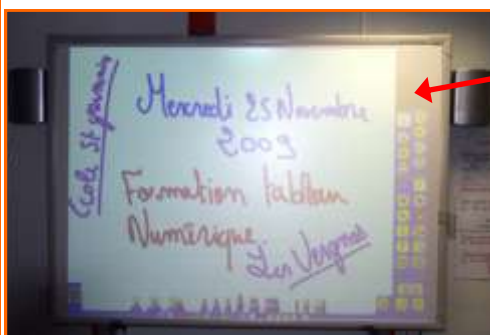
La directrice : Lucie PÉJOAN



L'équipe enseignante :

De gauche à droite : Magali LAGARRIGUE, Virginie VIALLE, Odile KALCH (debout), Lucie PÉJOAN, Nathalie ROUVRE, Cécile JAMMOT-BLET.

Tableau Numérique



Commerces, Artisanat et Autres Services



Raison Sociale	Activité(s)	Téléphone & Fax	Portable	Site Internet Mail	Nom du Dirigeant
ALIMENTATION					
AU CH'TIS PAINS	Boulangerie-Pâtisserie Alimentation	0555 29 41 34			Chantal et Pascal YVOZ
AUX DÉLICES DE ST-GERMAIN	Boucherie-Charcuterie Traiteur Produits du Terroir	0555 26 38 93	0665 51 93 28	fgterroirdis@aol.com	M. Frédéric GUESNÉ
COMMERCES					
CAFÉ DE LA POSTE	Café-Bar-Snack Tabac-Pressé Loto-FDJ	0555 29 41 20			M. Jean-François ROSSARD
CARREFOUR DU VÉHICULE	Tous véhicules Neuf-Occasion-Utilitaire Dépôt vente	0555 27 37 04	0609 32 74 37		M. Jean-Claude FAURE
CHEZ YVETTE	Bar Brasserie Restaurant	0555 27 99 27			Mme. Yvette GOUNET
3D DÉSIGN	Impression-Broderie Textiles-Accessoires de l'unité à la série	0555 27 24 60	0685 74 94 66	originaltextile.com contact-3d@originaltextile.com	M. Didier DEVAUCHELLE
GARAGE DE LACHAMP	Réparation toutes Marques	0555 29 45 55		garage.lachamp@orange.fr	M. Christophe AMATA
LOUIS PLANCHOT	Vins fins	0555 29 01 09	0673 48 42 30	louis.planchot@wanadoo.fr	M. Louis PLANCHOT
PROFESSIONS LIBÉRALES					
LES AULNES	Taxi	0555 29 10 00	0616 91 34 20		M. Stéphane BOUILLAGUET
CHRISTIANE AZEAU	Infirmière libérale	0555 93 10 10	0650 09 80 90		Mme. Christiane AZEAU
CABINET DE KINÉ	Kinésithérapeute	0555 27 87 60			M. Alain LESPINASSE

Bar - Snack - Tabac - Presse - Loto - FDJ

Café de la Poste

Le Bourg
19330 St Germain les Vergnes
Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi de 7h à 20h
Le dimanche de 7h à 13h

Tél.
05
55
29
41
20

BOULANGERIE PATISSERIE
ALIMENTATION

AU CH'TIS PAINS

Le Bourg
19330 SAINT GERMAIN LES VERGNES
Tél. : 05.55.29.41.34

BAR - BRASSERIE - RESTAURANT

Plats à l'Empoquet

Chez Yvette

Lochamp - 19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES - Tél. 05 55 27 99 27

IBMT 477 338 210 0018 - APE 553 A





Commerces, Artisanat et Autres Services

PROFESSIONS LIBÉRALES (Suite)

CABINET MÉDICAL	Médecine générale	0555 29 33 21 0555 27 02 98			Docteur Jean-Marie MAURY
ALAIN ROGER	Chirurgien dentiste	0555 29 41 46			M. Alain ROGER

Aux Délices De Saint-Germain

Boucherie-Charcuterie

Tél. / Fax : 05 55 26 38 93

laboratoire DANGLOT

Le Bourg - 19330 - ST GERMAIN - LES - VERGNES
Tél. 05 55 24 30 89 - Fax 05 55 17 99 59
e-mail : lab@laboratoire.danglot@wanadoo.fr

sarl MENE - LEYGNAC

COUVERTURE - ZINGUERIE

Neuf et rénovation
Entretien de toiture
Dépannage divers
Ramonage de cheminées
Démoussage

Lachamp - 19330 St-Germain-Les-Vergnes
Tél. : 05 55 26 54 87 - Port. : 06 32 90 67 76

EXPLOITATION FORESTIERE

BOIS DE CHAUFFAGE
sarl LACOMBE

Bernard LACOMBE
Gérant
06.10.23.31.54

Corbier
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05.55.29.34.09 - Fax 05.55.27.09.79
E-mail : d.gibiat@wanadoo.fr

COIFFURE Mary LAFONT

Le Bourg
19330 ST-GERMAIN LES VERGNES

☎ 05 55 27 00 25

AUTRES COMMERCES

ROBERT BOSSOUTROT	Machines agricoles Serrurerie Forge	0555 29 42 36 0555 29 44 04			M. Robert BOSSOUTROT
LABORATOIRE DENTAIRE DANGLOT	Prothèses dentaires	0555 24 30 89 0555 17 99 59		laboratoire.danglot@wanadoo.fr	M. DANGLOT
PHILIPPE FAVREAU	Agencements, Isolations-Bardages Pose de menuiseries	0555 27 17 93	0680 25 29 12	favreau.menuiserie@orange.fr	M. Philippe FAVREAU
SARL LACOMBE	Exploitation forestière & Bois de chauffage	0555 29 34 09 0555 27 09 79	0610 23 31 54	d.gibiat@wanadoo.fr	M. Bernard LACOMBE
JEAN-LUC CLAVEL	Couverture	0555 20 82 53	0613 21 21 79		M. Jean-Luc CLAVEL

ENTREPRISE BICEN

Peinture, décoration, Revêtement de sol, pose de plaques de plâtre, isolation, aménagements...

Le Bourg
19330 Saint Germain Les Vergnes
Tel. 06 78 85 57 42
Fax 05 55 20 13 55
E-mail: hall.bicen@laposte.net

Les Aulnes

TAXI du barreau autoroutier

05 55 29 10 00

Le Bourg
19330 Saint-Germain-Les-Vergnes
Stéphane Bouillaguet : 06 16 91 34 20

TOUS VÉHICULES : NEUF-OCCASION-UTILITAIRE

Jean - Claude FAURE

CARREFOUR DU VEHICULE

Dépôt Vente

ACHATS VENTES

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

05 55 27 37 04 - 06 09 32 74 37





Philippe FAVREAU
Cyril LALLEMENT
ARTISANS MENUISIERS

Séjour :
Les Bois Noirs - Muletat
19000 TULLE

Atelier :
Rond point de Lachamp
19300 St Germain les Vergnes

Mobiles : 06 80 25 29 32 / 06 30 11 20 99
E-mail : favreau.menusiers@orange.fr

Siret : 414 923 060 00035 -APE : 454CZ

mise en œuvre de matériaux naturels

Construction écologique.
Menuiserie bois.
Isolation intérieure et extérieure : cellulose, fibre de bois, chanvre, liège.

Robert BOSSOUTROT

Machines Agricoles - Serrurerie - Forge

Lachamp

19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES

☎ 05 55 29 42 36
☎ 05 55 29 44 04

Christophe AMATA
E-Mail : garage.lachamp@orange.fr

Nouveau Gérant

Réparation Toutes Marques

La sécurité d'un expert

GARAGE DE LACHAMP

19330 ST GERMAIN LES VERGNES
Té. 05 55 29 45 55

AUTRES COMMERCES (Suite)

LA VIE EN VERT	Denrées agricoles	0555 29 02 29 0555 29 02 30		contact @ vie-en-vert.com	M. Thierry COATRIEUX
LES ELEVEURS CORREZIENS	Coopérative Agricole	0555 29 59 99 0555 29 37 72		les-eleveurs-correziens @ wanadoo.fr	M. Alain PASSERIEUX
MÉTANOR	Commerce de gros de produits tréfilés	0555 18 99 84 0555 87 93 80		metanor.fr metanor@metanor.fr	M. Brice COM
PHILIPPE COLART	Electricité générale	0555 29 31 97			M. Philippe COLART
DOMAINE DE LA CLAUZADE	Chambres d'hôtes	0555 27 92 97		laclauzade@laposte.net domainedelaclauzade.com	Mme. Carmen LINFORD
FTFM LA TOULOUSAINNE	Rideaux et grilles métalliques pour les entreprises	0561 75 31 00 0561 75 31 11		ffm-la-toulousaine . com	M. Christian CHAMPEVAL
MARY LAFONT	Salon de coiffure mixte	0555 27 00 25	0645 82 71 48		Mme. Mary LAFONT
GEORGES ROCHE	Négoce de bois	0555 29 37 05			M. Georges ROCHE
IDÉE ALL SERVICES	Pose cuisines Plomberie Sanitaire	0555 29 37 95	0686 32 48 01		M. Alain FOURRIER
LA TEIGNE DORÉE	Apiculture	0555 29 41 68 0555 29 41 68			M. Fabien DUMOND
SARL MENE LEYGNAC	Couverture Zinguerie Ramonage	0555 26 54 87	0632 90 67 76		M. Bernard LEYGNAC





Commerces, Artisanat et Autres Services

AUTRES COMMERCES (Suite)					
GRANITERIE CORREZIENNE	Marbrerie	0555 29 38 35 0555 29 46 52			M. Yves TREILLE
ENTREPRISE BICEN	Peinture, décoration Revêtements de sol, pose de placo	0555 20 13 58 0555 20 13 58	0678 85 37 42	halil.bicen @ laposte.net	M. Halil BICEN
DOMAINE DE LASCAUX	Camping	0555 29 30 90	0681 47 30 00		M. Pierre PEYRAT
MICHEL LASCAUX	Plâtrier - peintre	0555 29 37 08			M. Michel LASCAUX
SARL CLAUDE ROL	Commerce de pommes de terre	0555 29 38 33			M. Claude ROL
JEAN-MICHEL SOURIE	Pension pour chiens	0555 29 38 04 0977 85 85 60			M. Jean-Michel SOURIE
PANIERS BIO NATURE	Commerce alimentaire de produits bio	0555 20 83 67	0615 07 40 49	contact @paniersnature.fr paniersnature.fr	M. Laurent DAGNEAUX
GEORGES FAURE	Apiculture	0555 29 32 10			M. Georges FAURE
CHRISTOPHE DAY	Revêtements de sols	0555 74 05 31			M. Christophe DAY
SMTL - MTI	Distributeur de matériel BTP	0555 29 32 00 0555 29 42 22		sarl.smtl- mti@wanadoo.f smtl-mti.fr	M. Michel MONTEIL
CLAUDE MAURY	Réparation et vente d'armes Organisation ball-trap	0555 29 38 52	0682 02 71 26	claud.maury @ club-internet.fr	M. Claude MAURY
ASSOCIATION					
AIRELLE LIMOUSIN	Association d'aide à la création d'entreprise	0555 29 00 50 0555 29 00 55		charlotte.vandomme @ airelle.org	MME. Charlotte VANDOMME

Métanor

Les Vergnes
19330 Saint-Germain-Les-Vergnes
Tél. 05.55.18.99.84
Fax 05.55.87.93.80
@ metanor@metanor.fr

Les Eleveurs Corrèziens
Société Coopérative Agricole

La Valeyrie
19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. : 05 55 29 59 99
Fax : 05 55 29 37 72

Pierre PEYRAT
Travaux agricoles
Eparage communes & particuliers
Camping - Bar
Pêche

Domaine de Lascaux
19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 0555 29 40 78 ou 0555 29 30





LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

N°	Noms des Associations	Adresses	☎	Contacts	Repères
1	Foyer Rural	Domingeal	0555 29 42 87	André TREILLE	
	<u>Sections du Foyer Rural :</u>				
	1- Club de Marche	Le Perrier	0555 29 36 64	Danielle MAUGEIN	
	2- Club de Tennis	Les Pins	0685 26 51 93	Catherine BOUYOUX	
	3- Club de Tennis de Table	Domingeal	0555 29 42 87 0555 29 02 52	André TREILLE	
	4- Club Informatique	La Jugie	0555 29 35 38 0555 29 31 75	Patrick MORILLEAU	
	5- Club de Scrabble	La Jugie	0555 29 35 38 0555 29 31 75	Patrick MORILLEAU	
	6- Club de Football	Tirelignol 19270 Sainte-Féréole	0555 85 63 39 0622 20 35 27	Jean-Pierre MALISSARD	
	7- Club de Pétanque	La Beylie	0555 29 44 48 0615 62 80 30	Eric MARCOU Jacques FULMINET	
	8- Groupe Folklorique	Les Vergnes	0555 29 40 26	Jean-Pierre DELMAS	
	9- Histoire de Saint-Germain	Domingeal	0555 29 42 87	Sylvie TREILLE	
	10- Club de Cuisine d'Autrefois	Le Leyri	0689 44 23 21	Sylvie BOUYGE	
	11- Club de Gymnastique	Le Perrier	0555 29 37 47	Odette BREUIL	
	12- Club de Basket-Ball	Le Peuch	0683 32 45 21	Nathalie CASTANET	
13- Location de Vaisselle	La Beylie	0555 29 44 48	Eric MARCOU		
14- Ateliers d'Enfants	Le Perrier	0555 29 36 64	Danielle MAUGEIN		
2	Société de Chasse	Chadebec	0555 29 38 22	Jean-Marc FARGES	
3	Club des Aînés	Le Bourg	0555 29 34 32	Monique FILLIOL	
4	FNACA « Anciens d'Algérie »	Le Chambon	0555 29 32 10	Georges FAURE	
5	A.I.P.E. « Parents d'élèves »	Les Vergnes	0613 77 36 44	Gilles VALETTE	
6	Nature, tu nous enchantes	Les Pins du Vert Bois	0555 29 38 52	Catherine MAURY	
7	Micro-crèche « Les Petits Loups »	La Buge	0555 29 40 51	Laurent MOREL	
8	Comités des Fêtes	Lacoste - Saint-Mexant	0555 29 40 68	Suzie PEYRAT	

La municipalité remercie les présidents d'associations, ainsi que les responsables des diverses sections appartenant au foyer rural pour leur contribution à l'élaboration de ce bulletin municipal.





Le Mot des Associations

LA SECTION MARCHÉ



La section marche du foyer rural est ouverte à toute personne, même de condition physique moyenne, qui souhaite se détendre et s'entretenir. Les adhérents de la section se retrouvent tous les mardis, de septembre à juin, à 14 heures, place de la poste de Saint-Germain-Les-Vergnes, pour une balade de 8 à 9 kilomètres sur les sentiers de la commune ou des communes limitrophes.



Responsables :

Danielle MAUGEIN

Charline MARIEN

LA SECTION TENNIS



Le Tennis club de Saint-Germain-Les-Vergnes s'est réuni le 18 septembre dernier afin de préparer la saison 2009 / 2010. Il est ressorti de cette réunion un bilan sportif positif avec la victoire de l'équipe féminine dans le challenge Desmery, assurant une montée en 3ème division régionale.

En continuité avec la saison passée, les entraînements ont débuté le 28 septembre 2009 et sont assurés chaque lundi par M. Casadéï.

Election du bureau :

Président : C. BOUYOUX

Vice-président : C. PLAZANET

Secrétaire : A. PAITEL

Trésorier : M. GARDE

Suppléant : I. TAVÉ



LA SECTION TENNIS DE TABLE



Le club vous permet de maintenir vos réflexes et votre adresse au « top ». De 7 à 97 ans, vous pouvez partager la joie de ce sport chaque mardi soir à 20 heures à la salle culture loisirs.



Responsable :

André TREILLE

LA SECTION INFORMATIQUE



Venez découvrir la micro-informatique, de l'initiation au perfectionnement. Quel que soit votre niveau, vous pourrez à votre rythme utiliser le traitement de texte, les tableurs, Internet, les messageries, et même créer un site. Le samedi à 14 heures à la salle polyvalente.



Responsables :

Patrick MORILLEAU

Laurent MARCOU

LA SECTION SCRABBLE



Venez donc partager l'initiation et la pratique en « Duplicate ». Ce jeu est un très bon exercice d'analyse et de réflexion à la portée de tous. Chaque lundi à 14 heures à la salle polyvalente.



Responsable :

Patrick MORILLEAU

LA SECTION FOOT



Bilan de la saison 2008 / 2009

Equipe A : Bilan positif, avec une 3ème place, dans une poule très relevée où cela s'est joué dans les derniers matchs.

Equipe B : Bilan en dessous des objectifs.

Ecole de foot : Très bons résultats pour les benjamins avec une 1ère place et la victoire en coupe de la Corrèze. Pour les - de 13 ans très belle 3ème place.



Responsable :

Jean-Pierre MALISSARD





LA SECTION PÉTANQUE

« Doit-on tirer ou pointer ? » Pour tenter de répondre à cette question, rejoignez donc les spécialistes Jacques et Eric. Les matchs se déroulent aux étangs de Chadebec à proximité de l'aire de repos.

Responsables :

Eric MARCOU

Jacques FULMINET



LA SECTION DANSE FOLKLORIQUE



Les « Vergnassous » vous proposent de garder la forme tout en perpétuant les traditions limousines. Si vous aimez danser au son de l'accordéon et du bignou, alors n'hésitez pas une seule seconde à nous rejoindre tous les vendredis soirs de 20h30 à 23h à la salle polyvalente. (une semaine sur deux les répétitions ont lieu à Saint-Germain ou Favars)

Responsables :

Jean-Pierre DELMAS

Sylvie BOUYGE



LA SECTION HISTOIRE DE SAINT-GERMAIN



Cette section fait appel aux souvenirs des Anciens pour rassembler témoignages et photographies. Ces informations permettent de comprendre et d'expliquer aux générations actuelles comment vivaient les gens de la commune au début du 20e siècle.



Responsable :

Sylvie TREILLE

LA SECTION CUISINE D'AUTREFOIS



Retrouvez les saveurs de la cuisine d'autrefois, de la recherche d'anciennes recettes à l'élaboration de bons petits plats. Nous nous retrouvons tous les samedis après-midi à 15 heures à la salle polyvalente.

Responsable :

Sylvie BOUYGE



LA SECTION GYMNASTIQUE



Odette vous accueille chaque mercredi à 19h15 à la salle culture-loisirs pour des séances de musculation, étirements, danses toniques et jeux et cela toujours dans la joie et la bonne humeur. Si vous aimez bouger, alors franchissez le pas.

Responsable :

Odette BREUIL



LA SECTION BASKETT-BALL



Réservée aux plus jeunes, cette école d'adresse et de rapidité a pour ambition de former les futurs « Tony Parker » de Saint-Germain ! Les entraînements ont lieu tous les samedis matin à 10h30 à la salle culture-loisirs où vous attendent Florence et Nathalie.

Responsables :

N. CASTANET

F. CORGNET





Le Mot des Associations



LA SECTION LOCATION DE VAISSELLE

Pour réussir tous vos repas de famille et autres fêtes, cette section vous loue toute la panoplie d'ustensiles de vaisselle. N'hésitez pas à prendre contact avec Eric pour tous renseignements.



Responsable :
Eric MARCOU



LA SECTION ATELIERS D'ENFANTS

Un groupe d'adultes accueille vos enfants afin de leur faire découvrir la joie des arts plastiques et des activités d'éveil. Ces ateliers se déroulent à la salle polyvalente tous les mardis après 17h00.

Responsables :

Danielle MAUGEIN
Martine SOULAS
Edith DELMAS



SOCIÉTÉ DE CHASSE



La société de chasse communale de Saint-Germain-Les-Vergnes compte 40 adhérents.

La période d'été est consacrée à la mise en place de cultures à gibiers, ainsi qu'à la prévention des dégâts commis par les sangliers.

Les responsables seront à même de vous accueillir pendant la durée de l'ouverture de la chasse pour vous faire découvrir leur passion.

Responsable :
Jean-Marc FARGES



CLUB DES AINÉS



Le club se réunit tous les 15 jours (le jeudi de 14h à 17h). Quelques nouveaux adhérents (relativement jeunes) nous ont rejoints. Merci à eux. Voici les rencontres qui se sont déroulées au cours de ces derniers mois :

- ⇒ Galettes des rois
- ⇒ Repas civet préparé par notre boucher
- ⇒ Déjeuner à Aubazine
- ⇒ Visite et déjeuner dans les jardins d'Eyrignac

à côté de Sarlat La Canéda.

Si vous souhaitez nous rejoindre nous vous accueillerons avec plaisir.

Responsable :
Monique FILLIOL



FNACA « Anciens d'Algérie » « Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie » Maroc-Tunisie-Algérie (1952-1962)

Cette association permet d'entretenir et de renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les Anciens démobilisés d'Algérie, Maroc et Tunisie, permettant ainsi la sauvegarde de leurs droits.

La Guerre d'Algérie a débuté le 1er novembre 1954 pour se terminer le 18 mars 1962. Arrêt des combats le 19 mars 1962 à midi.

Responsable :
Georges FAURE



A.I.P.E.

Depuis de longues années, l'association indépendante des parents d'élèves participe financièrement à de nombreux projets de l'école. La dernière année scolaire a permis aux enfants de vivre une semaine à « l'heure africaine ». 2008/2009 fut rythmée par la vente de calendriers, l'organisation d'un arbre de Noël, ainsi qu'une aide matérielle et physique auprès de l'équipe pédagogique pour la fête de l'école. Le renouvellement d'une partie du bureau pour cette nouvelle année, va permettre de reconduire l'association dans ces habituelles aides et manifestations, mais aussi dans les nouveaux projets, tels la fête des enfants, un vide grenier et le renouvellement du loto. L'A.I.P.E. œuvre aussi au conseil d'école, par le biais de ses élus, pour le bien de nos enfants et de notre école publique.

Responsable : Gilles VALETTE





NATURE, TU NOUS ENCHANTES



L'art floral est venu enrichir le tissu associatif de notre commune depuis avril 2006 proposant ainsi une nouvelle forme de loisirs.

Nous sommes un groupe d'une vingtaine d'adhérents qui se retrouve une fois par mois autour de notre animatrice « Yvette Montagné » pour composer de jolis bouquets avec mise en valeur de fleurs, feuillages etc...

Si vous aimez la nature et si vous avez un peu de temps libre, rejoignez-nous, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.



Responsable :
Catherine MAURY

Réflexion....



Le président du foyer rural, André TREILLE, vous informe qu'il envisage avec toute son équipe de créer deux nouvelles sections. Il s'agit d'une section Occitan et d'une section Tarot.

Si vous êtes intéressé, téléphonez

au

05 55 29 42 87

Ces sections verront le jour grâce à vous.



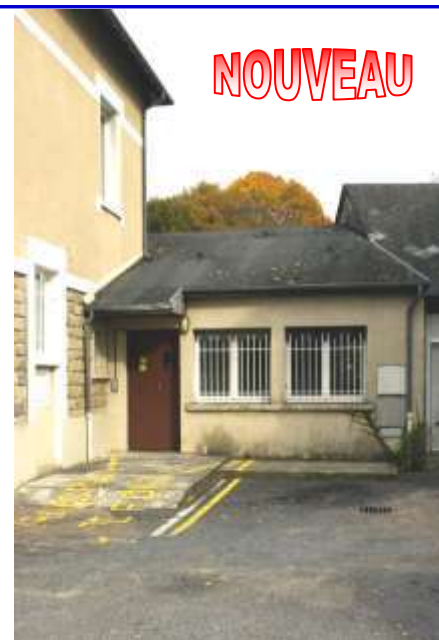
MICRO-CRECHE LES PETITS LOUPS

En concertation étroite avec la municipalité et les organismes sociaux, une micro-crèche ouvre prochainement ses portes à Saint-Germain-Les-Vergnes afin d'enrichir l'éventail de solutions à la disposition des parents de jeunes enfants installés sur la commune et le secteur environnant.

L'association « les petits loups » déclarée au *Journal Officiel des Associations* du 26 septembre 2009 a été constituée pour en assurer le fonctionnement. Le siège de l'association est établi à la mairie. Des travaux d'aménagement (dans l'ancien local de triage de la poste « photo ci-jointe ») ont été réalisés en fin d'année 2009 ainsi que le recrutement d'une équipe de personnes qualifiées.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie ou l'association.

Responsable :
Laurent MOREL



COMITÉ DES FÊTES

Créé en 1991, et affilié à la fédération nationale des comités et organisations de festivités, le comité des fêtes a l'agréable mission de proposer diverses animations festives et culturelles en privilégiant la convivialité et la qualité afin de satisfaire un large public. Le moment le plus important est la fête annuelle, le dernier week-end de juin, avec son programme éclectique : concert, expositions et promotions d'artisanat d'art, clin d'œil aux souvenirs d'antan, qui font partie de notre patrimoine culturel local, soirée cabaret, brocante, marché gourmand, repas champêtre, animations de rues.

Le comité des fêtes propose aussi un repas festif autour de la pomme Sainte-Germaine le 1er samedi de mars et surtout l'incontournable journée consacrée aux « farcidures de pommes de terre » le 1er dimanche d'octobre pour sauvegarder le patrimoine gastronomique local ; ce ne sont pas moins de 1600 farcidures qui sont dégustées ce jour-là.

En novembre il y a la participation au Téléthon avec diverses animations et repas avec gala d'accordéon. Beaucoup de travail et de prospection pour réussir au mieux ces diverses animations.

L'équipe s'est rajeunie cette année avec une bonne intégration des nouveaux qui ont démontré leur sérieux et leur efficacité.

Responsable : **Suzie PEYRAT**





Environnement

TRI SELECTIF

Un devoir citoyen avant tout !

Pas mal de gens se demandent pourquoi il faut trier et recycler ses déchets ménagers. Certains ne font même pas attention au fait de recycler leurs déchets. Or ces petits gestes permettent de faire des économies d'énergie et de matière très importantes.

Il est donc urgent pour le bien de la planète de pratiquer les bons gestes utiles ; car trier ses déchets c'est avant tout préserver notre environnement.

Il faut savoir que le recyclage est devenu une vraie activité économique qui favorise la création de milliers d'emplois. En recyclant nos déchets, on leur donne en quelque sorte une deuxième vie.

Bien trier permet de faciliter le travail des recycleurs, surtout pour ceux qui trient à la main. Pour vous faciliter aussi la tâche, vous pouvez utiliser des poubelles à compartiments que l'on trouve sur le marché, mais aussi différents sacs de couleurs (bleu, jaune, vert...).

Sachez que les emballages dont le recyclage n'est pas rentable économiquement, doivent être jetés dans la poubelle traditionnelle. Ensuite ils seront incinérés afin de produire de l'énergie. Cette énergie servira à chauffer nos logements comme le chauffage urbain proposé dans certaines villes, ou encore à produire de l'électricité.

Les emballages triés vont être collectés. Ensuite ils vont être regroupés par catégories de matériaux. Puis ils vont être envoyés dans les usines de recyclage.

Par exemple on se demande souvent ce que devient le verre ? Eh bien sachez que le verre est recyclable à l'infini. Après être traité, il redeviendra flacon, bocal, bouteille, pot, etc...

Le carton et le papier par exemple, redeviennent papier recyclé (journal, carton, sac en papier, etc...). Contrairement au verre le papier ne peut être recyclé qu'entre deux et cinq fois au maximum.

L'aluminium se recycle entièrement. On l'utilise ensuite pour la composition de nouveaux emballages ménagers (en aluminium bien sur).

Le bac vert sert à déposer tous les emballages en verre à savoir : bouteilles, flacons, bocaux et pots en verre, etc...) Le bac gris est la poubelle des déchets ménagers non recyclables. C'est aussi le bac à utiliser en cas de doute sur le caractère recyclable des déchets.

Certaines municipalités proposent le bac bleu pour déposer spécialement tout ce qui est papier et carton (journaux, revues, magazines, etc...). Pour les plastiques, un bac jaune est normalement proposé dans lequel, il faut déposer tout emballage en plastique, petits électroménagers, aérosols alimentaires et cosmétiques, etc...



Sélecteur Vert pour le Verre



Sélecteur Jaune pour les Emballages



Sélecteur Bleu pour le Papier





QUELS RECYCLAGES POUR LES PRODUITS RECUPÉRÉS ?

PAPIER ET CARTON :

⇒ **Le papier récupéré est utilisé pour fabriquer :**

- du carton
- du papier à usage domestique (pour écrire et imprimer)
- du papier hygiénique
- des mouchoirs
- des essuie-tout
- des enveloppes

⇒ **Le papier journal récupéré est utilisé pour produire :**

- des boîtes à œufs
- des isolants à fruits
- de la litière
- des boîtes pour les chaussures ou les céréales
- des endos de tablettes à écrire
- du papier journal
- des annuaires téléphoniques
- le rembourrage des enveloppes « matelassées »

⇒ **Le carton récupéré est utilisé pour produire :**

- des boîtes de carton ondulé
- du papier kraft
- des matériaux de construction
- du compost



PLASTIQUE ET CAOUTCHOUC :

⇒ **Les plastiques récupérés sont utilisés pour produire :**

- des sacs à magasinage et à rebut
- des récipients et des couvercles pour produits non alimentaires
- des meubles de jardin et des planches de patio
- des vêtements
- des jouets
- des boîtes à fleurs
- du mobilier urbain
- des clôtures et des tuyaux



- des épingles à linge
- des mallettes et des porte-documents
- des pièces automobiles (pare-chocs, batteries, etc..)
- de la corde
- des peignes et des cintres
- des bases de panneaux de signalisation routière et des cônes de voirie
- des matériaux de construction et des constituants d'appareils électroménagers
- des cassettes audio et vidéo
- des manches d'objets divers
- des moquettes et des renforts de moquettes
- des rideaux de douche
- des tampons à récurer
- des tuiles à plancher
- des palettes d'expédition
- des toiles agricoles
- des cages pour animaux





Environnement

QUELS RECYCLAGES POUR LES PRODUITS RECUPÉRÉS ? (Suite)

PLASTIQUE ET CAOUTCHOUC (Suite) :

⇒ **Le caoutchouc récupéré est utilisé pour produire :**

- des agendas
- des étuis
- des porte-documents et porte folios

VERRE :

⇒ **Le verre récupéré est utilisé pour produire :**

- des contenants (bouteilles, pots, verres)
- des matériaux isolants de fibres de verre
- des agrégats pour le béton et l'asphalte
- des carreaux de céramique
- du sablage au jet



PNEUS :

⇒ **Les pneus hors d'usage sont utilisés pour produire :**

- des tapis divers (tapis protecteurs pour les commerces et les industries)
- des anneaux et têtes pour regards et puisards
- des bacs à fleurs
- des tréteaux
- des anneaux de nivellement
- des membranes et panneaux d'insonorisation
- des dos d'âne
- des raccords flexibles
- des barricades



PILES USAGÉES :

⇒ **Le ferro-manganèse et le zinc sont utilisés pour produire :**

- de la robinetterie
- des rails de chemin de fer
- des gouttières
- de la peinture antirouille

MÉTAUX :

⇒ **L'acier récupéré est utilisé pour produire :**

- des pièces de moteur
- des outils et des clous
- des boîtes de conserve
- des cadres
- du laminé plat pour faire des appareils électroménagers
- des structures d'acier divers (par exemple des poutrelles)
- des ronds à béton (tiges d'armature)
- du fil

⇒ **L'aluminium récupéré est utilisé pour produire :**

- des canettes
- du papier d'emballage
- des meubles de jardin
- des contenants divers
- des matériaux de construction
- des constituants d'automobile (culasses, jantes, boîtes de vitesse, etc...)



Diaporama 2009 des Rencontres et Festivités



Concert de l'harmonie Sainte-Cécile
pour l'association Sarahmagbelle - Salle culture-loisirs
Samedi 10 janvier



Galette des Rois
Salle culture-loisirs
Samedi 17 janvier



J
a
n
v
i
e
r



Repas des Aînés
Salle polyvalente
Jeudi 22 janvier



Remise des maillots pour l'école de foot du barreau
Perpezac-Le-Noir
Samedi 31 janvier



Repas de la Saint-Valentin
Salle culture-loisirs - Samedi 14 février

F
é
v
r
i
e
r





Diaporama 2009 des Rencontres et Festivités

1ere Fête de la pomme Sainte-Germaine
les préparateurs des gourmandises au travail



1ere Fête de la pomme Sainte-Germaine
Salle culture-loisirs
Samedi 7 mars



M
a
r
s



Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie
Place de la mairie
Jeudi 19 mars



Remise de maillots à l'équipe de foot
Club house du club
Jeudi 19 mars



Marche du plateau

Avril



Lâcher de poissons
Etang de Lachamp
Vendredi 10 avril



Diaporama 2009 des Rencontres et Festivités



Commémoration de la victoire de 1945
Place de la mairie
Vendredi 8 mai



Mai



Balade des Aînés aux Jardins d'Eyrignac (Dordogne)
Dimanche 24 mai

Juin



L'équipe des élus « Les Z'élus Six d'heures de St-Germ's »
prêts pour le combat
au tournoi de sixte du club de foot - Samedi 13 juin -





Diaporama 2009 des Rencontres et Festivités

Groupe Russkashow
Dances et musiques tziganes
Salle culture-loisirs - Samedi 27 juin (Fête annuelle)



Jeux en plein air pour petits et grands
Parc de la Mairie
Dimanche 28 juin (Fête annuelle)



Juin



Repas champêtre
Parc de la Mairie
Dimanche 28 juin (Fête annuelle)



Danse country
Devant l'ancienne mairie
dimanche 28 juin (Fête annuelle)

Juillet



1ere Scène ouverte avec le groupe Iris
Parc de la Mairie - Samedi 18 Juillet



Diaporama 2009 des Rencontres et Festivités



Balades en poneys autour de l'étang de Lachamp



Commémoration des fusillés de La Valeyrie du 21 juillet 1944
Monument de La Valeyrie
Mardi 21 juillet



Juillet

Concours de Pêche
Etang de Lachamp
Dimanche 2 août

2e Scène ouverte avec le groupe Oula-Oula
Parc de la Mairie
Samedi 15 août



Août



2e Scène ouverte avec le groupe Oula-Oula
Parc de la Mairie
Samedi 15 août

26e Orchestrades Universelles avec le groupe chinois Tanglai
Eglise de Saint-Germain
Samedi 22 août





Diaporama 2009 des Rencontres et Festivités

26e Orchestrades Universelles avec le groupe chinois
Tanglai Eglise de Saint-Germain
Samedi 22 août



Août

Soirée des carpestes
Etang de Lachamp
Samedi 29 août



Méchoui de la FNACA
Salle culture-loisirs
Jeudi 3 septembre

Remise des trophées des concours de pétanque
Salle polyvalente
Vendredi 18 Septembre



S e p t e m b r e



Election Miss Limousin 2010 - Théâtre de Limoges
Participation de notre Miss Corrèze Marjolaine PATEL
Dimanche 20 Septembre - Marjolaine vient d'être élue 1ère dauphine



Diaporama 2009 des Rencontres et Festivités



Repas Farcidures - Salle culture-loisirs
Dimanche 4 octobre



Théâtre - « Maman pète les plombs »
Salle culture-loisirs, Samedi 10 octobre



O
c
t
o
b
r
e

Repas des Aînés
Salle culture-loisirs, Samedi 7 novembre



Commémoration du 11 novembre
Place de la mairie



Novembre



Apéritif en l'honneur de Marjolaine Paitel organisé par le
comité de soutien pour son élection de 1ere dauphine au
concours de Miss Limousin 2010



Inauguration de la nouvelle classe maternelle
Vendredi 27 Novembre





Diaporama 2009 des Rencontres et Festivités

Téléthon

Samedi 5 décembre



Décembre





INTERNET UTILE



INSTITUTIONS PUBLIQUES

www.changement-adresse.gouv.fr

Ce service gratuit et facultatif permet en quelques clics de déclarer à plusieurs organismes de votre choix votre changement de résidence principale et celui des personnes déménageant avec vous. (Allocations Familiales, Assurance Chômage, Assurance Maladie, Assurance Vieillesse, Services des Impôts, Service National).

www.justice.gouv.fr (La réforme de la justice en direct)

www.assemblée-nat.fr (La vie au Palais-Bourbon)

www.senat.fr (Les sénateurs à votre service)

www.elysee.fr (En direct du perron de l'Élysée)

www.ces.fr (Conseil économique et social)

www.journal-officiel.gouv.fr (Quoi de neuf au « journal officiel »?)

www.premier-ministre.gouv.fr (Visite au cœur du gouvernement)

www.service-public.fr (Carrefour des institutions)

www.amf.asso.fr (L'association des Maires de France au service des élus locaux)

www.amf.asso.fr (Association des Maires de France)

AU QUOTIDIEN

www.lachainemeteo.com (Quelle météo pour demain ?)

www.pagesjaunes.fr (Rechercher les coordonnées d'une personne ou d'une entreprise)

www.telefact.fr (Régler toutes ses factures en ligne)

www.amazon.fr (La plus grande librairie du monde)

www.wikipedia.fr (Encyclopédie en ligne)

www.sncf.com (Réservation en ligne de billet de train)

www.airfrance.fr (Réservation en ligne de billet d'avion)

www.lamontagne.fr (Votre journal quotidien en ligne)

www.marmiton.org (Plus de 45000 recettes gourmandes à découvrir et à réaliser)

www.tvmag.com (Programmes télé en ligne)

www.paruvenu.fr (Petites annonces en ligne)

www.rugbyrama.fr (Toute l'actualité du Rugby)

www.lfp.fr (Toute l'actualité du Football)

www.viamichelin.fr (Calcul d'itinéraire routier)

www.aujardin.info (Tout savoir sur le jardinage)

www.lemonde.fr (toute l'actualité internationale)

www.allociné.fr (bandes annonces des films en salles)

www.kompass.fr (annuaires des entreprises françaises)

PETIT VOC@BULAIRE INFORMATIQUE



Domaine : Ensemble d'adresses faisant l'objet d'une gestion commune.

FAQ : Foire Aux Questions sur le net.

Fournisseur d'Accès : Organisme offrant à des clients un accès à l'internet (orange, free, neuf, etc.)

Lien Hypertexte : Systèmes de renvois permettant de passer directement d'une partie d'un document à une autre par un simple clic de souris.

Intranet : Réseau de télécommunication et de téléinformatique destiné à l'usage exclusif d'un organisme (réseau privé) et utilisant les mêmes protocoles (IP) et techniques que l'internet.

Navigateur : Logiciel permettant diverses recherches sur internet (google, firefox, internet explorer, modzilla, et..)

Pare-feu : Logiciel qui a pour fonction de faire respecter la politique de sécurité du réseau, celle-ci définissant quels sont les types de communication autorisés ou interdits. (Appelé plus communément Firewall).

HDMI : Connecteur délivrant à la fois l'image et le son.

Wi-Fi : Protocole informatique permettant la connexion sans fil à divers périphériques (imprimante, bornes internet, etc..)

SDD : Solide State Drive qui signifie en français « lecteur à l'état solide ». Nouvelle technologie de stockage qui vise à remplacer celle des disques durs mécaniques.

Ethernet : Ensemble de normes matérielles et logicielles qui régissent l'installation d'un petit réseau.

Dpi : Dot per inch qui signifie en français « point par pouce (ppp) ». Mesure pour indiquer la résolution d'un document (image numérisée avec un scanner par exemple). Elle exprime le nombre de points sur la longueur d'un pouce, soit 2,54cm.

Plug-in : C'est un programme qui ajoute des possibilités à un logiciel, et en particulier aux navigateurs internet, pour afficher des animations, du son et de la vidéo (RealPlayer et QuickTime sont les plus connus).

Port USB : Universal Serial Bus qui signifie en français « prise série universelle ». Type de prise normalisée qui permet de brancher divers périphériques (clavier, souris, webcam, clé mémoire, disque externe, imprimante, etc..) au micro à chaud, c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire de redémarrer celui-ci.

Prise Jack : Prise son qui permet de brancher un microphone sur un ordinateur.

Lecteur Blu-Ray : Format de disque réinscriptible. Concurrent du HD-DVD et qui vise à remplacer les DVD. Utilisant un laser bleu, cette technologie permet de stocker 25 Go (Gigas) sur un disque simple couche, et 50 Go en double couche.

Podcast : Moyen de diffusion de fichiers audio et vidéo.

Seilhac
Informatique
Service

Galerie Marchande du Super U
27-29 Avenue Jean Vinatier - 19700 SEILHAC
Tél : 05 55 27 90 15 - Fax : 05 55 27 90 17
mickael@seilhac-informatique.com

Serge VILLALONGA

IMAGE-SON-MULTIMEDIA-ELECTRO-MENAGER

Rue Nationale
19700 SEILHAC

Tél : 05.55.27.07.40 - Fax : 05.55.27.09.27

SEQUENCE
services info

informatique
distribution

Tel : 05 55 86 15 15





État Civil



Naissances



LAVAL Ambre - 08/01/2009



LE ROSSIGNOL Baptiste - 14/02/2009



BOULADOUX Mélissa - 04/07/2009



PLANCHOT Prudence - 13/09/2009



LECLAIR Maxence - 02/10/2009



STAFFOLANI Mila - 12/10/2009



PLANCHOT Pauline - 09/11/2009



TRONCHE Lise - 10/12/2009

La Déclaration de naissance

Elle est obligatoire pour tout enfant.

Attention : Pour les parents non mariés entre eux, la déclaration de naissance ne vaut pas reconnaissance, sauf pour la mère si elle est désignée dans l'acte de naissance de l'enfant. Ainsi, pour établir le lien de filiation, une démarche de reconnaissance volontaire doit être effectuée.

Délai : La déclaration doit être faite dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance. Si l'enfant naît un mercredi, un jeudi ou un vendredi, ce délai est repoussé au lundi suivant. Une naissance qui n'a pas été déclarée dans ce délai, ne peut être inscrite sur les registres que sur présentation d'un jugement rendu par le tribunal de l'arrondissement dans lequel est né l'enfant.

Démarches : La naissance est déclarée par le père, ou à défaut, par les docteurs, officiers de santé ou autres personnes qui auront assisté à l'accouchement. La déclaration de naissance est faite à la mairie du lieu de naissance. L'acte de naissance est rédigé immédiatement par un officier d'État Civil.

Pièces à fournir :

- ⇒ Certificat établi par le médecin ou la sage-femme.
- ⇒ Livret de famille pour y inscrire l'enfant, si le(s) parent(s) en possède(nt) déjà.

Mariages



Dossier de Mariage

Pièces à fournir :

- ⇒ 1 Copie intégrale de l'acte de naissance
 - de moins de 3 mois par rapport à la date du mariage, s'il a été délivré en France.
 - de moins de 6 mois par rapport à la date du mariage, s'il a été délivré Outre-mer ou dans un consulat à l'étranger.
- ⇒ 1 Pièce d'identité
- ⇒ 1 Justificatif de domicile
- ⇒ Informations relatives aux témoins (noms, prénoms, dates et lieux de naissances, professions et domiciles)
- ⇒ Certificat du notaire si les futurs époux ont conclu un contrat de mariage

Pour les personnes de nationalité étrangère, des pièces spécifiques peuvent être demandées en fonction de chaque nationalité. Se renseigner à la mairie ou au consulat.

- ⇒ BRAIDY Lionel et DERUELLE Laetitia - 20/06/2009
- ⇒ BRETEAUX Patrick et VIGIER Myriam - 20/06/2009
- ⇒ BREUIL Nicolas et GARCIA Odile - 11/07/2009
- ⇒ DENIS Pierre et MENDES Maria - 12/09/2009
- ⇒ FRONTY Cyril et WALCZAK Peggy - 25/07/2009
- ⇒ REYGNER Jean-Pierre et PINHEIRO-DE-SALES Maria - 22/08/2009



Décès

- ⇒ GARREAU Renée, veuve EDOUARD - 22/01/2009
- ⇒ POMPIER Josette, épouse MAURIE - 27/01/2009
- ⇒ MARTINIE Paulette, épouse VERDIER - 08/02/2009
- ⇒ BEZANGER Fernand - 31/03/2009
- ⇒ BROSSARD Marie, veuve BUSSIÈRES - 03/04/2009
- ⇒ MAUFRAIS Paulette, épouse SEGUY - 19/05/2009
- ⇒ VALEYRIE Louis - 31/05/2009
- ⇒ GENESTE Mélanie, veuve LAVAL - 15/06/2009
- ⇒ LAPORTE Marthe - 28/07/2009
- ⇒ VERNAT René - 04/09/2009
- ⇒ LACOMBE Denis - 06/09/2009
- ⇒ DELPY Jacques - 09/09/2009
- ⇒ BORDAS Jean - 01/12/2009
- ⇒ ROCHE René - 04/12/2009

La Déclaration de décès

Principe : Elle est obligatoire et doit être faite dans les 24 heures. Toute personne peut déclarer un décès. En cas d'appel à une entreprise de pompes funèbres, celle-ci se chargera des démarches. Si le décès survient à l'hôpital, la déclaration sera faite directement par l'hôpital à la mairie du lieu du décès.

Constat de décès : La personne doit d'abord faire constater le décès, puis le déclarer. Le médecin délivre un certificat de décès, sauf en cas de mort violente (accident, suicide...). En cas de mort violente, la personne doit prévenir le commissariat de police ou la gendarmerie.

Démarche : Pour déclarer le décès, la personne doit s'adresser à la mairie du lieu du décès. Elle peut présenter :

- ⇒ 1 Pièce prouvant son identité
- ⇒ Le livret de famille du défunt ou sa carte d'identité, ou un extrait ou une copie de son acte de naissance ou de son acte de mariage
- ⇒ Le certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie.

La personne doit signer l'acte de décès.

A noter : L'autorisation de fermeture du cercueil ne peut être délivrée que sur présentation d'un certificat, établi par un médecin, attestant le décès.

Cas de mort violente : En cas de mort violente, le juge donne l'autorisation de délivrer le permis d'inhumation après rapport du médecin légiste et enquête de la police.





Numéros Utiles

Pompiers..... : 18 ou 112 (portable)
 SAMU..... : 15
 Police..... : 17
 Gendarmerie..... : 05 55 21 50 50
 Médecin de garde..... : 15
 Hôpital de Tulle..... : 05 55 29 79 00
 SOS Violences : 05 55 88 20 02
 Enfance maltraitée..... : 119
 Info Sida..... : 0800 840 800
 Centre Antipoison..... : 05 56 96 40 80 (Bordeaux)

MARCHÉ

Un marché de produits frais se déroule sur la place de la mairie le jeudi matin de 9h à 12h.



Horaires d'ouverture de la Plateforme de Compostage



Lundi au Vendredi : 14h00 à 18h00

Les Bois Noirs

19330 Saint-Mexant - ☎ 05 55 29 48 93



Techniciens du Pneu
César Pneus Entretien

PNEUS - AMORTISSEURS
 FREINS
 ECHAPPEMENT
 VIDANGE
 GÉOMETRIE

Pour vous toute l'année
le bon rapport qualité/prix

Route de Brive Gare de Corrèze
 "Mulatet" Saint Priest
 TULLE de Gimel

05 55 20 79 38 05 55 20 95 84

RECENSEMENT DE LA POPULATION



L'INSEE et la Mairie, en partenariat, réaliseront le recensement général de la population

du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2010.

Deux agents recenseurs nommés par arrêté municipal seront chargés d'effectuer la collecte des questionnaires qui seront utilisés par l'INSEE à des fins statistiques uniquement.

Les renseignements que vous communiquerez seront strictement confidentiels.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

25, av. Victor Hugo
19000 TULLE
☎ 05 55 20 06 95
N° ADRESSEMENT : 500010000001

23-25, av. Charles de Gaulle
19000 TULLE
☎ 05 55 26 25 44
N° ADRESSEMENT : 500010000001



8, av. Henri IV
19400 ARGENTAT
☎ 05 55 28 31 31
N° ADRESSEMENT : 500010000001

Calendrier des festivités 2010

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Galette des Rois Salle culture-loisirs	Samedi 13 Veillée d'Antan Salle culture-loisirs	Samedi 6 Fête de la Pomme Sainte-Germaine Salle culture-loisirs	Date à définir Course Cycliste UFOLEP	Date à définir Soirée musiques Irlandaises Salle culture-loisirs	26 et 27 Fête annuelle Tournoi de foot en sixte
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Samedi 17 Scène ouverte Parc de la Mairie	Samedi 14 Scène ouverte Parc de la Mairie	<i>Rien n'a été défini au moment de la parution de ce bulletin</i>	Samedi 2 Repas farcidures Salle culture-loisirs	Repas des Aînés Salle culture-loisirs	Samedi 4 Téléthon Samedi 18 3e Marché de Noël





Divers

Inscriptions sur les listes électorales

Il est rappelé que la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 décembre de l'année.

Celles et ceux qui souhaitent s'inscrire voudront bien se rendre à la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat munis d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Emploi du Feu

Interdiction de réaliser des incinérations de végétaux en tas ou d'apporter du feu à l'intérieur et ce jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, friches et maquis du 15 février au 31 mai et du 1er juillet au 30 septembre. Au-delà de 200 mètres, les incinérations sont possibles, mais le service départemental de l'incendie et de secours « SDIS » doit être consulté si les quantités sont importantes. Les incinérations à feu courant sont interdites.



Recensement militaire

Les jeunes Français doivent se faire recenser à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire. Une attestation de recensement leur sera délivrée. Ce document devra être conservé car il sera demandé pour l'inscription à des examens, et même pour la conduite accompagnée.

Le Débroussaillage

Le débroussaillage est obligatoire sur la totalité des terrains situés en zone urbaine ou dans les lotissements qu'ils soient bâtis ou non :

- ⇒ en zone urbaine, à 50 mètres des bâtiments et installations (cabanons, parkings, piscines, caravanes) y compris sur les terrains voisins si nécessaire.
- ⇒ aux abords des voies privées donnant accès à un bâtiment sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie, à la charge du propriétaire du bâtiment. Si vous ne respectez pas vos obligations de débroussaillage, vous vous exposez à une forte amende.



Pièces à fournir

pour une déclaration de travaux

Ravalement, modification de façade, clôture :

- ⇒ plan de masse
- ⇒ plan de situation
- ⇒ 1 photo de « l'existant »
- ⇒ couleurs et matériaux utilisés (procès verbal de l'assemblée générale pour les copropriétés ou accord de la copropriété).

Extension créant moins de 20 m² de surface :

- ⇒ plan avant et après travaux avec affectation des pièces
- ⇒ plan en coupe et cotes du projet

Pièces à fournir pour une demande de permis de construire

- ⇒ plan de situation
- ⇒ plan de masse
- ⇒ 1 photo de « l'existant », plan de tous les niveaux avant et après travaux, coté, avec affectation des pièces
- ⇒ état des surfaces
- ⇒ volet paysager
- ⇒ relevé des espaces verts avant et après travaux
- ⇒ accord de la copropriété

Relevé des compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau réalisé par les agents du syndicat des Eaux du Maumont commence en principe à partir du 1er octobre de chaque année.

En cas d'absence des abonnés, les agents des Eaux du Maumont déposeront dans votre boîte aux lettres une carte à compléter et à retourner au siège du syndicat dans les meilleurs délais.





PHOTOS ANCIENNES de Saint-Germain

Dans l'optique de créer sur le nouveau site internet une rubrique « Saint-Germain Autrefois », nous sommes à la recherche de vieilles photos de la commune (bâtiments, paysages, etc.). Si vous êtes intéressés pour faire publier vos clichés sur la toile, merci de vous présenter à la mairie avec ceux-ci.

Carte d'identité

Bénéficiaire : Le demandeur doit être de nationalité française.

Durée de validité : 10 ans

Coût : Gratuit

La demande doit être déposée auprès de la mairie du lieu de domicile.

Pièces à fournir :

- ⇒ 2 photos d'identité (format 35 x 45 mm)
- ⇒ Votre ancienne carte d'identité ou votre ancien passeport (si vous en avez).
- ⇒ 1 justificatif de domicile (ex. facture d'électricité ou de téléphone fixe ou portable)
- ⇒ 1 copie intégrale de votre acte de naissance.
- ⇒ 1 justificatif de nationalité française (livret de famille)

Les mineurs de 12 ans et plus doivent signer leur demande.

Passeport Biométrique

Bénéficiaire : Le demandeur doit être de nationalité française.

Durée de validité :

- ⇒ 10 ans pour les personnes majeures
- ⇒ 5 ans pour les mineurs

Coût :

- ⇒ 88 euros pour les personnes majeures
- ⇒ 44 euros pour les mineurs de 15 à 18 ans
- ⇒ 19 euros pour les moins de 15 ans

Dépôt de la demande : Le demandeur doit déposer en personne sa demande.

Pièces à fournir :

- ⇒ 2 photos d'identité (format 35 x 45 mm)
- ⇒ 1 Timbre fiscal
- ⇒ 1 Justificatif de domicile ou de résidence
- ⇒ 1 Pièce d'identité avec photo
- ⇒ 1 Justificatif de nationalité française
- ⇒ 1 Justificatif d'état civil

Résultats du questionnaire qualité du nouveau site internet

Comment trouvez-vous ce nouveau site internet ?

- ⇒ Convivial : 56,25 % Non convivial : 18,75 % Intuitif : 12,50 %
- ⇒ Complexe : 6,25 % Inintéressant : 6,25 %

Ce nouveau site répond-il à vos attentes ?

Oui : 68,75 % Non : 25 % Sans réponse : 6,25 %

Les rubriques actuelles vous conviennent-elles ?

Oui : 62,50 % Non : 18,75 % Sans réponse : 18,75 %

Quelles rubriques vous intéressent le plus ?

- ⇒ Accueil : 9,76 % Photos : 26,83 % Bulletins Municipaux : 21,95 %
- ⇒ Divers : 14,63 % Ventes & Loc. Immo. : 2,44 % Délibérations CM : 21,95 %
- ⇒ Sans réponse : 2,44 %

Souhaiteriez-vous des rubriques supplémentaires ?

Oui : 50 % Non : 31,25 % Sans réponse : 18,75 %

Merci à toutes les personnes qui ont pris quelques minutes pour répondre à ces questions.





Histoire des Maires de France



Origine

La naissance de la commune en tant que telle remonte au XI^e siècle. Puis, au XII^e siècle, le maire fait son apparition. En effet, dès lors que la commune était reconnue juridiquement et politiquement, il lui restait à se doter de représentant. Selon l'époque et les lieux, on parlera de pairs, d'échevins ou de conseillers.

Le mot maire trouve son origine dans le *polyptyque d'Irminon*^{*}, ouvrage de droit d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés au IX^e siècle, qui emploie le mot maior quand il parle du représentant du domaine : c'est celui qui administre le village pour le compte du seigneur.

Ancien Régime

Par l'édit royal de 1692 sont supprimés les magistrats élus et, dans toutes les villes, sont créés un office de maire et des offices d'assesseurs, en remplacement des syndics choisis par les assemblées d'habitants. La vente des nouveaux offices permet de renflouer les caisses de l'État. Des édits de 1764 et 1765 tentent de briser ce système arbitraire en proposant un maire choisi par le roi sur proposition de trois candidats. L'administration municipale reste sous le contrôle de l'Intendant Général jusqu'à la Révolution française.

De 1789 à 1799 : Révolution française, Première République, Directoire

Les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

Avec Thermidor^{*} (juillet 1794), la constitution (instaurée le 22 août 1795 ou le 5 Fructidor), met en place les municipalités cantonales. Chaque commune élit dorénavant un agent municipal qui participe à la municipalité cantonale. L'agent municipal passe sous l'autorité des « présidents des municipalités cantonales ».

De 1799 à 1848 : Consulat, Premier Empire, Restauration, Monarchie de Juillet

La constitution du 22 Frimaire an VIII (13 décembre 1799) revient sur l'élection du maire ; les maires sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants, par le Premier Consul pour les autres.

Avec la loi municipale du 28 Pluviôse an VIII (17 février 1800), l'appellation de maire revient et remplace celle d'agent municipal. A compter du 2 Pluviôse an IX (22 janvier 1801) le maire est chargé seul de l'administration de la commune et les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Le maire exerce ce pouvoir absolu jusqu'en 1867.

La Restauration instaure la nomination des maires et des conseillers municipaux. Après 1831, les maires sont nommés par le roi pour les communes de plus de 3 000 habitants, par le préfet pour les plus petites ; les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

Du 3 juillet 1848 à 1851 : Seconde République

Les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. Les maires des chefs-lieux d'arrondissement de département et les villes de 10 000 habitants et plus, continuent d'être nommés par le préfet.

De 1851 à 1871 : Second Empire

Les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855.

De 1871 à aujourd'hui


Les maires sont élus par le conseil municipal. Pour les chefs-lieux et les villes de plus de 20 000 habitants, le maire reste nommé par le préfet.

Ce n'est que le 28 mars 1882, qu'une loi sur l'organisation municipale (encore en vigueur) est votée, et qui régit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris). La loi du 5 avril 1884 fixe le mandat à quatre ans, durée portée le 10 avril 1929 à six ans. Sous Vichy, les maires des communes de plus de 10 000 habitants sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2 000 à 10 000 habitants, par le préfet. Les maires des communes de moins de 2 000 habitants sont élus par le conseil municipal.

^{*} *Polyptyque d'Irminon* : Inventaire de biens rédigé vers 823-828 par Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés. Il décrit les possessions de l'abbaye situées principalement dans la région parisienne, entre Seine et Eure.

^{*} *Thermidor* : Le mois de thermidor était le onzième mois du calendrier républicain français. Il correspondait, à quelques jours près (selon l'année), à la période allant du 19 juillet au 17 août du calendrier grégorien. Par ailleurs, il recouvre approximativement la période durant laquelle le soleil traverse le signe du Lion du Zodiaque tropique. Il tirait son nom « de la chaleur tout à la fois solaire et terrestre qui embrase l'air de juillet en août ».

Les Fleurs de Martignac



Jardinerie

Rouge de Tulle - 19270 SAINTE-FÉRÉOLE
Tél. : 05.55.85.61.40

La Ferme du Mas
Vous propose ses volailles de la ferme

POULETS - PINTADES
LAPINS
VOLAILLES DE FÊTE
(Elevés et abattus à la ferme)

Alain ESTORGES

Le Mas
19270 SAINTE-FÉRÉOLE



05 55 85 63 23



Rosa et Didier Delavier
D 920 -
19270 SADROC
Tél. : 0555 84 52 06
Fax : 0555 84 51 41
relais-du-bas-limousin@wanadoo.fr
www.relaisbaslimousin.fr



Le Relais du Bas Limousin
HOTEL *** RESTAURANT

Que du Bonheur

Sandrine Boisseau
Creations florales

71 av. Victor Hugo
19000 TULLE
05 55 29 07 93

La Guilde des Orfèvres

Jacques HOSPITAL
Bijoutier-Joaillier

Parmi nos principales marques :
KENZO SWATCH OPEX
SEIKO HUGO BOSS OMEGA FESTINA TISSOT
MICHEL HERBELIN MONT BLANC

4, Avenue Charles-de-Gaulle
19000 TULLE
Téléphone : 0555 26 18 85

HARMONY
Patricia

Coiffure 15 quai A. de Chamard
19000 TULLE

Esthétique 05 55 26 60 23

aux fleurs des
4 Saisons

Toutes compositions florales - Plantes
Cadeaux - Espace Funéraire
Paiement C.B. - Livraisons

Christelle Rebeyrotte
05 55 93 80 35 - 19330 St Mexant

POMPES FUNÈBRES VIGNE
Démarches à domicile
Sortie de corps clinique, hôpital
Transport de corps avant et après mise en bière
Toutes distances France et Étranger

05 55 26 00 30

La Calèche
Bar
Brasserie

05 55 26 50 12
28, avenue Victor-Hugo - 19000 TULLE

BRIVAL P. S.A.R.L.
Cycles-Cyclos-Scooters
Ventes et Réparations

40, Avenue Victor Hugo-19000 TULLE
Tél : 0555 20 05 67 - Fax : 0555 20 91 24
E-Mail : brival.tulle@wanadoo.fr

le Jardin
1 bis, Place Carnot
19000 TULLE
Tél. 05 55 29 82 87
Fax. 05 55 26 68 70

BRASSERIE des NATIONS

14, Av Ch. de Gaulle - 19000 TULLE Tél. : 05.55.26.75.81
Site Web : <http://sixnations.wifeo.com>

Art Floral Coussaert
Françoise Cotsis

1, rue Jean Jaurès
19000 TULLE
Tél/Fax 05 55 26 65 64

TRAVAUX PUBLICS ET AGRICOLES
TERRASSEMENTS - GOUDRONNAGE

Jean-Jacques LAVAL

Bureaux / Dépôt : « Aujol » - RD 44 -
19270 SAINTE-PÉROLE
Tél. 0555 85 74 41 - Fax 0555 85 64 92

PLATRERIE - PEINTURE DECORATION

D.C.S.

67, Av. R. Poincaré 19000 TULLE
Tél. 06 80 40 65 22 / 06 08 33 89 29

PROBUS.

VI NS FI NS-CHAMPAGNES-ALCOOLS-
EPI CERIE S FI NES

Patrick COURTOIS

130 Avenue Victor Hugo-19000 TULLE
Tél-Fax: 0555 26 78 32-Portable : 0675 38 98 88
www.probus.fr

LYNÈS Coiffure
Homme - Femme - Enfant
Carine Mercier

Sur rendez-vous
05 55 21 46 84

18, route de Tulle - Poissac - 19330 CHAMEYRAT

B C'est près de chez vous
Toutes vos fenêtres PVC, BOIS, ALU

LA BOUTIQUE DU MENUISIER
PVC • BOIS • ALU

www.librairiebouquinmenais.com
SARL MdB - Magasins Expo
12, rue du Docteur-Joffroy - 19000 TULLE
Tél. 05 55 26 60 15
112, avenue Carnot - 19330 USSEL

DES MOYENS À LA MESURE DE VOS BESOINS

maugein imprimeurs

www.mauguinimprimeurs.fr
Tél. 05 55 27 22 43 - Fax 05 55 92 14 14 (Mouvent)

S.A. COOPERATIVE DE L'ARTISAN PLOMBIER
SCAP 19

FOURNITURES POUR L'ARTISAN PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

SCAP 19 - Zone artisanale Les Alleux-19330 FAVARS
Tél. : 05 55 26 22 65 - Fax : 05 55 26 03 05
E-Mail : scap19@orange.fr - Site : www.scap19.com

La coopérative une formidable aventure humaine

Claude Bochaïs
Pâtissier
Chocolatier

05 55 26 42 15
9, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

PARQUETERIE FRAYSSE

Lambris - Parquets en Châtaignier

La Brunie - F - 19330 CHAMEYRAT
Tél. +33 (0)5 55 27 22 43 - Fax +33 (0)5 55 27 25 79
E-mail: parquets@fraysse.fr - <http://www.fraysse.fr>

SABILET SAS
SOCIÉTÉ DE DIFFUSION D'APPAREILS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION
Le Puy Léger 19330 FAVARS
 LOCATION DE VÉHICULES, CHARIOTS ET...
David MADEFORT
 Tél : 05 55 29 48 99 Fax : 05 55 29 48 99

SDEL 17 rue Denis Papin
 BP 135
 19361 MALEMORT / Combe Cedex
 Tél: 05 55 92 17 40 Fax 05 55 92 04 95
citéos BRIVE
 Etudes de réalisations et réalisations de Réseaux Aériens, Souterrains, Eclairage Public et Illuminations
 Génie civil France Télécom, Forages Verticaux
 Signalisation Routière et Glissières de Sécurité
 Pose de réseaux gaz M.P.

NORISKO CENTRE DE CONTROLE TECHNIQUE SEILHAC
 Tous véhicules et 4 roues motrices
 Ouvert du lundi au vendredi
 Samedi jusqu'à 12 h
 Route de Brive
 19700 SEILHAC
 Tél. 05 55 27 89 26
 alain.tailhet@wanadoo.fr

matériel médical - vente et location
TUL MÉDIC
 2, rue des Martyrs
 19000 TULLE
 Tél. 05 55 26 03 52
 Fax 05 55 20 96 36
 tulmedic@wanadoo.fr

SCREG Travaux Publics
 Entreprise
ROL & POMPIER
 CARRIERES DE GNEISS
 « Le Chambon » - 19560 SAINT HILAIRE PEYROUX
 Tél : 05 55 84 64 19 - Fax : 05 55 84 64 18

JY BERTOLI MOTOCULTURE
 69, Avenue Pierre et Marie Curie
 19360 MALEMORT SUR CORREZE
 ☎ 05 55 74 34 53

Votre nouvelle Auto-école
Léotoécole
 27 Quai Gabriel Péri
 19000 TULLE
 Tél. 05 55 21 06 27 - Portable : 06 35 46 04 90

AVIA Garage
 Jean-Paul LAGARDE
Garage - Station Service
 Réparations toutes marques - Vente VOVN
 Les Alleux - 19330 FAVARS
05 55 26 30 79
 motrio

TECHNI CLIM
 ÉNERGIES RENOUVELABLES
 AÉROTHERMIE - GÉOTHERMIE - SOLAIRE
 Service commercial : 06.79.01.78.03
 Service technique : 06.79.01.77.94
 76, avenue Capitaine-André-Bufferet - 19100 BRIVE
 Tél. 05.55.23.16.99 - Fax 05.55.23.16.78
 www.techni-clim.com

AD GARAGE François BOUIX
 Mécanique • Carrosserie • Peinture
 Le Croix Rouge - 19330 FAVARS
 Tél. 05 55 29 36 05 - Fax 05 55 29 42 85

Choisir ...
A.M.S
 ... c'est faire confiance à des Professionnels
 Magasin de bricolage ouvert aux particuliers
 Tel : 05 55 26 71 02 ams.g.raynal@wanadoo.fr
 Les Alleux 19330 FAVARS Plomberie-Chauffage-Ramontage
 Contrat d'entretien toutes énergies

sarl CASADEÏ et Fils
 Fleuriste - Horticulteur
 Avenue du 18 Juin 1940
 19100 BRIVE LA GAILLARDE
 Tél. 05 55 87 32 69 ou 05 55 86 15 36
 Fax 05 55 88 14 17

Krys **E entendre**
 La plus belle façon de voir : OPTIQUE
 La plus belle façon de parler : AUDIOPROTHÈSE
 ROUSSARIE
 1Q. Av. Winston CHURCHILL - 19000 TULLE
 Tél. 05 55 20 08 19 - Fax 05 55 20 87 15

De Branche en Branche
 ARBORISISTES GREENPELLES
 Elagage • taille des arbres
 • abatages délicats • soins aux arbres • rognage de souches
 www.debrancheenbranche.com
 ZA Les alleux - 19330 FAVARS
05 55 84 64 81 • 06 09 52 32 78

HÔTEL LE ROYAL
 70, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE
 Email : hoteleroyal_tulle@yahoo.fr
 Tél : 05 55 20 04 52
 Fax : 05 55 20 93 63

POMPES FUNÈRES MARBRERIE PIMONT - MAS
FUNERIS
www.pimont-mas.fr
 1, Quai Alfred de Chamard - 19000 TULLE
 Tél. 05 55 26 14 59 Fax 05 55 20 29 73

DAVID
 19361 MALEMORT
TABAC - PRESSE - LOTO - PMU
 Tél : 05 55 92 28 09

INSTITUT DE BEAUTE SANDRÉA
COIFFURE MIXTE
 La Croix Rouge - 19330 FAVARS - Tél. 05 55 29 41 96

Carnet scolaire 2010

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 V JOUR de l'AN	1 L Ella	1 L Aubin	1 J Hugues	1 S F. du Travail	1 M Justin
2 S Basile	2 M Présentation	2 M Charles le B.	2 V Sandrine	2 D Boris	2 M Blandine
3 D Geneviève	3 M Blaise	3 M Guénolé	3 S Richard	3 L Phil., Jacq.	3 J Kevin
4 L Odilon	4 J Véronique	4 J Casimir	4 D D. de Pâques	4 M Sylvain	4 V Clotilde
5 M Edouard	5 V Agathe	5 V Olive	5 L L. de Pâques	5 M Judith	5 S Igor
6 M Epiphanie	6 S Gaston	6 S Colette	6 M Marcellin	6 J Prudence	6 D Norbert
7 J Raymond	7 D Eugénie	7 D Félicité	7 M J.-B. de la S.	7 V Gisèle	7 L Gilbert
8 V Lucien	8 L Jacqueline	8 L Jean de Dieu	8 J Julie	8 S VICTOIRE 45	8 M Médard
9 S Alix	9 M Appoline	9 M Françoise	9 V Gauthier	9 D Pacôme	9 M Diane
10 D Guillaume	10 M Arnaud	10 M Vivien	10 S Fulbert	10 L Solange	10 J Landry
11 L Paulin	11 J N.-D. Lourdes	11 J Rosine	11 D Stanislas	11 M Estelle	11 V Barnabé
12 M Tatiana	12 V Félix	12 V Justine	12 L Jules	12 M Achille	12 S Guy
13 M Yvette	13 S Béatrice	13 S Rodrigue	13 M Ida	13 J Ascension	13 D Antoine de P.
14 J Nina	14 D Valentin	14 D Mathilde	14 M Maxime	14 V Matthias	14 L Elisée
15 V Rémi	15 L Claude	15 L Louise	15 J Patern	15 S Denise	15 M Germaine
16 S Marcel	16 M Julienne	16 M Rameaux	16 V Benoît-J.	16 D Honoré	16 M J.-Fr. Régis
17 D Roseline	17 M Alexis	17 M Patrice	17 S Anicet	17 L Pascal	17 J Hervé
18 L Prisca	18 J Bernadette	18 J Cyrille	18 D Parfait	18 M Eric	18 V Léonce
19 M Marius	19 V Gabin	19 V Joseph	19 L Emma	19 M Yves	19 S Romuald
20 M Sébastien	20 S Aimée	20 S PRINTEMPS	20 M Odette	20 J Bernardin	20 D F. des Pères
21 J Agnès	21 D P. Damien	21 D Clémence	21 M Anselme	21 V Constantin	21 L ETE
22 V Vincent	22 L Isabelle	22 L Léa	22 J Alexandre	22 S Emile	22 M Alban
23 S Barnard	23 M Lazare	23 M Victorien	23 V Georges	23 D Pentecôte	23 M Audrey
24 D Fr. de Sales	24 M Modeste	24 M Cath. de Suede	24 S Fidèle	24 L Donatien	24 J Jean-Bapt.
25 L Conv. S. Paul	25 J Roméo	25 J Annonciation	25 D Marc	25 M Sophie	25 V Prosper
26 M Paul	26 V Nestor	26 V Larissa	26 L Alida	26 M Bérenger	26 S Anthelme
27 M Angèle	27 S Honorine	27 S Habib	27 M Zita	27 J Augustin	27 D Fernand
28 J Th. d'Aquin	28 D Romain	28 D Gontran	28 L Jour du Souv.	28 V Germain	28 L Irénée
29 V Gildas		29 L Gwladys	29 J Cath. de Si.	29 S Aymar	29 M Pierre, Paul
30 S Martine		30 M Amédée	30 V Robert	30 D F. des Mères	30 M Martial
31 D Marcelle		31 M Benjamin		31 L Visitation	

Hiver : du Samedi 6 février au Lundi matin 22 février 2010
 Pâques : du Samedi 3 avril au Lundi matin 19 avril 2010
 Été : du Vendredi 2 juillet au Jeudi matin 2 septembre 2010
 Toussaint : du Samedi 23 octobre au Jeudi matin 4 novembre 2010
 Noël : du Samedi 18 décembre au Lundi matin 3 Janvier 2011

VACANCES SCOLAIRES
 ACADÉMIE
 DE LIMOGES

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 J Thierry	1 D Alphonse	1 M Gilles	1 V Thér. de l'E.	1 L TOUSSAINT	1 M Florence
2 V Martinien	2 L Julien-Eym.	2 J Ingrid	2 S Léger	2 M Défunct	2 J Viviane
3 S Thomas	3 M Lydie	3 V Grégoire	3 D Gérard	3 M Hubert	3 V Xavier
4 D Florent	4 M J.-M. Vianney	4 S Rosalie	4 L Fr. d'Assise	4 J Charles	4 S Barbara
5 L Antoine	5 J Abel	5 D Raïssa	5 M Fleur	5 V Sylvie	5 D Gérald
6 M Mariette	6 V Transfiguration	6 L Bertrand	6 M Bruno	6 S Bertille	6 L Nicolas
7 M Raoul	7 S Gaétan	7 M Reine	7 J Serge	7 D Carine	7 M Ambroise
8 J Thibault	8 D Dominique	8 M Nativité N.-D.	8 V Pélagie	8 L Geoffroy	8 M Im. Concept.
9 V Amandine	9 L Amour	9 J Alain	9 S Denis	9 M Théodore	9 J Pierre Fourier
10 S Ulrich	10 M Laurent	10 V Inès	10 D Ghislain	10 M Léon	10 V Romaric
11 D Benoît	11 M Claire	11 S Adelphe	11 L Firmin	11 J ARMISTICE 18	11 S Daniel
12 L Olivier	12 J Clarisse	12 D Apollinaire	12 M Wilfried	12 V Christian	12 D Jean, Fr.-Ch.
13 M Henri, Joël	13 V Hippolyte	13 L Aimé	13 M Géraud	13 S Brice	13 L Lucie
14 M FÊTE NAT.	14 S Evrard	14 M La Ste Croix	14 J Juste	14 D Sidoine	14 M Odile
15 J Donald	15 D ASSOMPTION	15 M Roland	15 V Thér. d'Avila	15 L Albert	15 M Ninon
16 V N-D Mt-Carmel	16 L Armel	16 J Edith	16 S Edwige	16 M Marguerite	16 J Alice
17 S Charlotte	17 M Hyacinthe	17 V Renaud	17 D Baudoin	17 M Elisabeth	17 V Gaël
18 D Frédéric	18 M Hélène	18 S Nadège	18 L Luc	18 J Aude	18 S Gatien
19 L Arsène	19 J Jean-Eudes	19 D Emilie	19 M René	19 V Tanguy	19 D Urbain
20 M Marina	20 V Bernard	20 L Davy	20 M Adeline	20 S Edmond	20 L Théophile
21 M Victor	21 S Christophe	21 M Matthieu	21 J Céline	21 D Prés. Marie	21 M Hiver
22 J Marie-Mad.	22 D Fabrice	22 M Maurice	22 V Elodie	22 L Cécile	22 M Fr.-Xavière
23 V Brigitte	23 L Rose de L.	23 J AUTOMNE	23 S Jean de C.	23 M Christ Roi	23 J Armand
24 S Christine	24 M Barthélemy	24 V Thècle	24 D Florentin	24 M Flora	24 V Adèle
25 D Jacques	25 M Louis	25 S Hermann	25 L Crépin	25 J Cath. L.	25 S NOËL
26 L Anne, Joach.	26 J Natacha	26 D Coïme, Dam.	26 M Dimitri	26 V Delphine	26 D Etienne
27 M Nathalie	27 V Monique	27 L Vinc. de P.	27 M Emeline	27 S Séverin	27 L Jean
28 M Samson	28 S Augustin	28 M Venceslas	28 J Simon, Jude	28 D Jacq. de la M.	28 M Innocents
29 J Marthe	29 D Sabine	29 M Michel	29 V Narcisse	29 L Saturnin	29 M David
30 V Juliette	30 L Fiacre	30 J Jérôme	30 S Bienvenue	30 M Avent	30 J Roger
31 S Ignace de L.	31 M Aristide		31 D Quentin		31 V Sylvestre



Bonne Année 2010



Directeur de Publication :

Didier ROCHE

Réalisation de la Maquette :

Didier ROCHE

Rédacteurs :

Didier ROCHE, Pascale DEVAUCHELLE, Alain PENOT, Martin PEYRAT.

Ont Participé :

Angèle REYNIER, Philippe CHEMARTIN, Cathy MAURY, Odile BOUYOUX, Louis PLANCHOT, Gilles MAUSSET, Nathalie CASTANET, Francine MEYER.



Mairie de Saint-Germain-Les-Vergnes

Le Bourg

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Tél. : 05 55 29 32 33 - Fax : 05 55 29 42 30

Courriel : mairie.st.germain.les.vergnes@wanadoo.fr

Site Internet : mairiesaintgermainlesvergnes19.com